

Municipalité des Coteaux

65, route 338
Les Coteaux (Québec)
J7X 1A2

Tél. : (450) 267-3531 ■ Téléc. : (450) 267-3532
Courriel : municipalitedescoteaux@videotron.ca

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÉGLEMENTS NUMÉROS 221 ET 222

1. Lors d'une séance tenue le 18 avril 2017, le Conseil municipal a adopté les règlements numéros 221 et 222 intitulé :

Règlement numéro 221 modifiant le règlement de zonage numéro 19 concernant les abris d'auto et les garages privés détachés.

Règlement numéro 222 modifiant le règlement de zonage numéro 19 afin d'ajouter un usage dans la classe d'usages « commerce de village c-1 » et d'ajouter des normes concernant les poulaillers.

2. Toute personne peut prendre connaissance des règlements au bureau du secrétariat municipal au 65, route 338, Les Coteaux, aux heures normales d'ouverture des bureaux municipaux.

3. Les règlements ont franchi les étapes suivantes :

Avis de motion :	Le 20 février 2017
Adoption du 1 ^{er} projet de règlement :	Le 20 février 2017
Assemblée publique de consultation :	Le 16 mars 2017
Adoption du second projet de règlement :	Le 20 mars 2017
Adoption du règlement :	Le 18 avril 2017
Certificat de conformité de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges :	Le 25 mai 2017
Avis public :	Le 20 juin 2017

4. Les règlements sont entrés en vigueur le **25 mai 2017**, date apparaissant sur le certificat de conformité émis par la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges.

DONNÉ aux Coteaux, ce 20^e jour du mois de juin deux mille dix-sept.

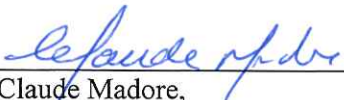


Claude Madore,
Secrétaire-trésorier et directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je soussignée, Claude Madore, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies, aux endroits désignés par le Conseil, entre **9h00 et 10h00, le 20^e jour du mois de juin 2017.**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^e jour du mois de juin deux mille dix-sept.



Claude Madore,
Secrétaire-trésorier et directeur général



Les Coteaux